



INSCRIPTIONS MATERNELLES

Année scolaire 2021/2022

Ecole Maternelle Charles PERRAULT - VOVES

(BEAUVILLIERS - FAINS LA FOLIE - VIABON - VILLARS
VILLEAU – LES VILLAGES VOVEENS)

Les dossiers d'inscription scolaire pour les **enfants nés en 2018** et les **nouveaux élèves arrivants**, seront à votre disposition à la Communauté de Communes Cœur de Beauce à Janville à compter du **8 mars 2021 jusqu'au 19 mars 2021** aux heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 (17H00 le vendredi).

Ils sont également mis à disposition des écoles, et téléchargeables sur le site internet : www.coeurdebeauce.fr.

Il conviendra de compléter la fiche d'inscription et de la retourner accompagnée des documents suivants par mail à l'adresse inscriptions@coeurdebeauce.fr:

- Copie intégrale du livret de famille
- Copie pièce d'identité des parents
- Copie des pages du carnet de santé, relatives aux vaccinations,
- Copie d'un justificatif de domicile.
- Pour un enfant déjà scolarisé dans une autre école, en plus des documents précités, fournir le certificat de radiation de l'école précédente.
- Pour les parents divorcés ou séparés : photocopie du jugement fixant la résidence et la garde de l'enfant.
- Adresse mail valide pour que le Directeur vous contact

Vous pouvez contacter Monsieur GALLOT, directeur de l'école, au 02.37.99.03.12, le lundi uniquement, si vous avez des questions propres à l'école.

Vous avez la possibilité d'être reçu sur rendez-vous au service scolaire de la Communauté de Communes Cœur de Beauce secteur Voves en contactant Mme Elise GAY au 02.46.72.05.13.

